



Nom et Prénom de l'enfant

.....

Classe et niveau en 2022-2023 :

.....

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL ÉTÉ 2023



INFORMATIONS IMPORTANTES

L'organisation générale et le programme d'activité du centre de loisirs peuvent être soumis à modifications.

- Les dossiers sont à rendre complets, **en mairie uniquement au service enfance et jeunesse ou affairescolairesenfance@lambreslezdouai.fr**
- Pour le règlement : **en mairie au service enfance et jeunesse ou sur le portail famille**

Au plus tard le **vendredi 26 mai 2023**. Tout dossier incomplet sera refusé. **Attention places limitées**.

Dates et horaires : *Arrivée possible entre 8h45 et 9h15 tous les matins.*

- Du lundi 10 au Vendredi 28 juillet 2023.
- Du lundi 31 juillet au Vendredi 18 Août 2023.

Pour les enfants scolarisés en maternelle (2022/2023), à partir de 3 ans :

École maternelle Anne Frank, Rue Gallieni
De 8h45 à 12h15 et de 14h15 à 17h15.

Pour les enfants à partir du CP (2021/2022), jusque 15 ans (3^{ème}) :

Plaine de jeux, rue Pasteur.
De 8h45 à 12h et de 14h à 17h.

Une structure d'accueil, est mise en place à partir de 8h sur les lieux d'accueil cités ci-dessus et le soir jusque 18h. Ce service vous sera facturé à la semaine.

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

1. Si votre enfant est inscrit aux services périscolaires (Restauration, APS, PEL) en 2022-2023

- Remplir et signer la fiche d'inscription et la fiche sanitaire
- Apporter le dossier au service Enfance et Jeunesse, ou sur affairescolairesenfance@lambreslezdouai.fr **avant le vendredi 26 mai 2023**
- **Pour le règlement en mairie au service enfance et jeunesse ou sur le portail famille**
- Fournir les documents administratifs en cas de changement
- Une attestation d'aisance aquatique, obligatoire pour les enfants qui partent en camping.

2. Dans les autres cas :

- Demander votre dossier prérempli sur affairescolairesenfance@lambreslezdouai.fr
- Remplir et signer la fiche d'inscription
- Remplir ou corriger la fiche enfant
- Remplir la fiche sanitaire de liaison
- Fournir les documents administratifs
- Une attestation d'aisance aquatique, obligatoire pour les enfants qui partent en camping
- Prendre rendez-vous au service affaires scolaires enfance

Règlement en espèce, carte bancaire et chèques vacances (sur rendez-vous).

Par chèque à déposer dans la boîte aux lettres du service Enfance et Jeunesse à l'ordre de **ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES LAMBRES LEZ DOUAI.**

Si vous souhaitez régler sur le portail famille merci de l'indiquer sur le dossier. **L'inscription ne sera définitive qu'une fois réglée sur le portail famille. Le règlement devra être effectué sous 8 jours après la facturation et au plus tard le 16 juin 2023.**

A FOURNIR (CAS N°2 UNIQUEMENT) :

- Le livret de famille et un extrait du jugement en cas de divorce.
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, facture E.D.F, Télécom, etc...
- Carnet de santé (page des vaccinations)
- **Le numéro d'allocataire CAF ou l'attestation de QF d'avril 2022**

TARIFS :

	Quotient Familial	Lambresiens		Non Lambresiens	
		Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Semaine de 5 jours	0€ à 369€	16.80 €	5.80 €	42.00 €	9.30 €
	370€ à 499€	26.30 €	12.10 €	50.50 €	14.40 €
	500€ à 700€	34.70 €	18.00 €	58.80 €	23.20 €
	Sup. 700€	45.30 €	23.70 €	67.80 €	35.00 €
Semaine de 4 jours	0€ à 369€	13.44 €	4.64 €	33.60 €	7.44 €
	370€ à 499€	21.04 €	9.68 €	40.40 €	11.52 €
	500€ à 700€	27.76 €	14.40 €	47.07 €	18.56 €
	Sup. 700€	36.24 €	18.96 €	54.24 €	28.00 €

Garderie (tarif unique)						
	Lambresiens			Non Lambresiens		
	Matin	Soir	Matin et soir	Matin	Soir	Matin et soir
Semaine de 5 jours	4.60 €	4.60 €	9.20 €	7.40 €	7.40 €	14.80 €
Semaine de 4 jours	3.68 €	3.68 €	7.36 €	5.92 €	5.92 €	11.84 €

Si l'inscription au camping se fait après le dépôt du dossier, sous réserve des places disponibles, une participation supplémentaire sera demandée aux familles ayant déjà payé une semaine sans repas. Celle-ci correspondra à une semaine avec repas déduction faite du montant déjà payé.

Pour les enfants qui participeront à une nuit de camping sur la plaine, une participation de 3,10 € sera demandée aux familles dont le quotient familial est supérieur à 499 et dont la semaine est réservée sans repas.

ATTENTION : en cas de réservations tardives ou de modifications dans le planning de réservations, le dossier ne sera accepté qu'avec l'accord du directeur de l'accueil de loisirs et du service enfance et jeunesse. Ces modifications devront être faites au moins 10 jours avant la date de commencement.

Mairie de Lambres lez Douai
1, rue Jules Ferry
59552 Lambres lez Douai

Téléphone : 03 27 95 95 00
www.lambreslezdouai.fr
Contact mail via le module mairie en ligne

Service Enfance et Jeunesse
03 27 95 95 04 – 03 27 95 95 08



Accueils de Loisirs
Pavillon de la Nature,
Rue Pasteur
Tel : 03 27 97 12 32

École maternelle Anne Frank,
Rue Gallieni
Tel : 03 27 87 36 12